GROUPE DE SUIVI BUDGETAIRE

MALI

RAPPORT DE SUIVI ET D'ANALYSE DU PROCESSUS BUDGETAIRE CERCLE DE BOUGOUNI

TABLE DES MATIERES :

LISTE DES ACRONYMES : 3
REMERCIEMENTS : 4
PRESENTETION :..... 4
INTRODUCTION :..... 5
I. OBJECTIFS DE L'ANALYSE 5
II. APPROCHE METHODOLOGIQUE ADOPTEE :..... 5
III. DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS PROPOSEES :..... 5
IV. ANALYSE DES DONNEES COLLECTEES :..... 5
a. Transparence budgétaire..... 5
b. Participation des Organisations de la société civile au processus budgétaire du Conseil de cercle de Bougouni 6
c. Redevabilité..... 7
d. Situation d'exécution des recettes budgétaires du Conseil de Cercle de BOUGOUNI en 2017 7
Etat des recettes fiscales et non fiscales de l'année 2017..... 7
e. Situation d'exécution des dépenses budgétaires du Conseil de Cercle de BOUGOUNI en 2017 10
V. RECOMMANDATIONS : 13
a. Transparence 13
b. Participation des Organisations de la société civile au processus budgétaire du conseil de cercle de Bougouni..... 13
c. Redevabilité sociale..... 13
d. Situation d'exécution des recettes budgétairesdu conseil de cercle de Bougouni en 2017 13
e. Situation d'exécution des dépenses budgétaires du conseil de cercle de Bougouni en 2017 13
VI. LECONS APPRISES : 13
CONCLUSIONS:..... 14

LISTE DES ACRONYMES :

CT : Collectivité Territoriale

GSB : Groupe de Suivi Budgétaire

CRSB : Commission Régionale du Suivi Budgétaire

OSC : Organisation de la Société Civile

PDESC : Programme de Développement Economique Social et Culturel

TDRL : Taxe de Développement Régional et Local

REMERCIEMENTS :

L'élaboration de ce rapport a été rendue possible grâce à l'appui constant de **l'Ambassade du Royaume de Danemark**. Le GSB tient à remercier et féliciter l'Ambassade pour la confiance renouvelée à travers son programme thématique : « Appui à la Décentralisation au Mali »

Les remerciements vont à l'endroit de la **Commission Régionale de Suivi Budgétaire de Sikasso** qui a travaillé sans relâche lors de la collecte des données nécessaires à l'élaboration du présent rapport.

Les remerciements du GSB vont également à l'ensemble des organisations de la société civile qui ont participé à toutes les phases du processus de production de ce rapport.

Enfin, Le GSB voudrait remercier **le Conseil de cercle de Bougouni** qui a bien voulu collaborer à la réalisation de ce travail en facilitant la collecte des données par nos équipes au niveau du cercle.

A toutes et à tous, grand merci !

PRESENTETION :

Bougouni est une ville et une commune du Mali, chef-lieu du cercle de Bougouni dans la région de Sikasso, située à 170 km au sud-est de Bamako et 210 km à l'ouest de Sikasso.

Elle est la quatorzième commune créée par les colonisateurs français au Soudan français. Le 10 juillet 1894, Bougouni devient capitale administrative avec l'installation de son premier administrateur, le lieutenant Gouraud.

Bougouni est la capitale de la commune de Banimonotié. Banimonotié signifie littéralement « Fleuve et mono entre ». "Ba" (fleuve) "ni" (et) "mono" (mônô) "tié" (entre). La bonne traduction en français est donc « entre le fleuve et la rivière ». La commune de Banimonotié désigne la contrée limitée au sud par le fleuve (Baoulé) et au nord par la rivière (Mônô).

Bougouni bénéficie d'un climat de type soudanien et sa superficie est de 700 hectares. Elle compte 30 000 habitants, essentiellement des Peuls et des Bambaras.

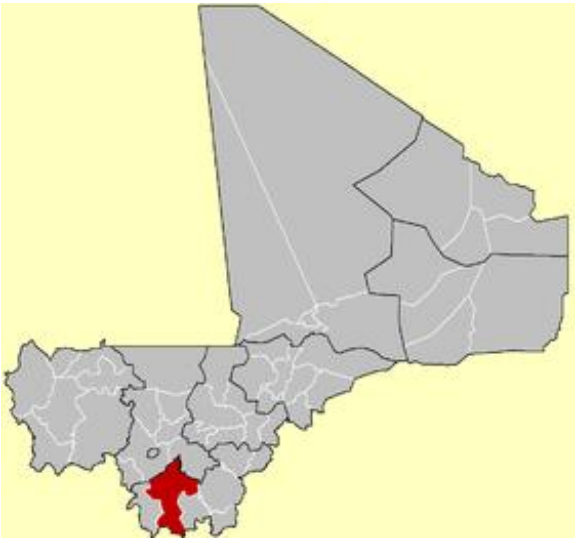

CERCLE DE BOUGOUNI

INTRODUCTION :

L'Ambassade du Royaume de Danemark et le Groupe de Suivi Budgétaire ont signé le 29 mai 2017 à Bamako, une convention pour le financement de l'engagement de développement intitulé « appui au GSB ». Cet appui, d'une durée de 5 ans, vise essentiellement à améliorer la Gouvernance démocratique et inclusive par le renforcement de la participation citoyenne et de la fourniture de services publics à la population. Sont concernés par cet appui, les trois (03) niveaux de la Collectivité Territoriale de la Région de Sikasso (niveau région (01), niveau Cercles (07) et niveau Communes (06).

Cet appui est exécuté à travers des activités de renforcement de capacités (formation, information et sensibilisation, échanges d'expériences) et des activités de redevabilité sociale (débats publics, interpellation démocratique).

Les bénéficiaires des activités sont les acteurs des organisations de la société civile. A cet égard, il a été convenu d'organiser, chaque année, et dans chacune des collectivités ciblées un espace de partage, d'échange, de sensibilisation et d'interpellation des décideurs. Cet espace sera animé sur la base du rapport de suivi et d'analyse budgétaire des acteurs de la société civile formés sur les modules relatifs au processus, au suivi/analyse et au plaidoyer budgétaire.

I. OBJECTIFS DE L'ANALYSE

L'objectif principal du rapport est de promouvoir la transparence, la participation citoyenne et la redevabilité sociale axées sur le processus budgétaire de la collectivité territoriale.

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE ADOPTEE :

La méthodologie utilisée dans le cadre de la production du rapport de suivi et d'analyse a consisté à ;

- Elaborer les outils de collecte des données devant permettre la réalisation de l'analyse sur la base d'un chronogramme ;
- Elaborer les outils d'analyse et le canevas de rapportage ;
- Collecter les données au niveau des collectivités ciblées ;
- Traiter et analyser les données collectées.

Toutefois, comme préalable, les représentants des organisations de la société civile ont été formés sur le processus budgétaire (élaboration, exécution et contrôle), le suivi/l'analyse budgétaire et le plaidoyer budgétaire.

III. DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS PROPOSEES :

Dans l'élaboration de ce présent rapport aucune difficulté n'a été rencontrée dans la phase collecte, analyse et élaboration car le conseil de cercle à travers son président, le secrétaire général et les membres des OSC ont contribué à faciliter l'élaboration du présent rapport

IV. ANALYSE DES DONNEES COLLECTEES :

a. Transparence budgétaire

i. Transparence budgétaire du Conseil de cercle de Bougouni

Concernant la transparence budgétaire, le conseil de cercle de Bougouni a informé les organisations de la société civile sur le calendrier budgétaire et le budget primitif 2017. Cette information de la société civile a concerné les jeunes, les femmes et les associations d'envergure locale. Il a aussi

informé les services techniques déconcentrés de l'Etat et les moyens utilisés ont été les affiches, conférences publiques, crieurs publics, radios locales et correspondances.

Le conseil de cercle a mis à la disposition des OSC les Pour la mise à disposition des documents suivants : le PDESC, le budget et le compte administratif 2017.

Par ailleurs, le conseil dit n'avoir pas reçu des demandes d'information des OSC sur les données budgétaires comme les recettes et les dépenses.

Enfin le conseil de cercle affirme n'a relevé aucun obstacle lié à l'information sur le budget de la collectivité.

ii. Transparence budgétaire par la société civile

Les 15 membres formés des OSC dont 5 femmes n'ont pas officiellement sollicité des informations sur le budget 2017 du conseil de cercle de Bougouni.

Les obstacles liés à la participation des OSC au processus budgétaire du conseil se résument à :

- Manque d'engagement des OSC
- Non n'information des OSC
- Ignorance de l'importance à la participation des OSC au processus budgétaire ;
- Mauvaise organisation des OSC ;
- Non n'implication des OSC au processus budgétaire de la collectivité ;
- Méconnaissance des OSC de leur rôle et responsabilité dans le processus budgétaire de la collectivité ;
- Non invitation des OSC par les autorités du conseil de cercle au processus budgétaire de la collectivité ;
- Manque de communication entre le conseil et les OSC

Pour lever ces obstacles les OSC proposent les solutions Suivantes :

- Informer et sensibiliser les OSC pour la participation au processus budgétaire de la collectivité ;
- Mieux organise des OSC ;
- Informer les OSC sur le calendrier d'élaboration du budget de la collectivité ;
- Impliquer les OCS au processus budgétaire de la collectivité ;
- Mettre en place une coordination des OSC ;
- Former les OSC sur leur rôle et responsabilité dans le processus budgétaire de la collectivité ;
- Inviter les OSC à prendre part au processus budgétaire de la collectivité ;

b. Participation des Organisations de la société civile au processus budgétaire du Conseil de cercle de Bougouni

Concernant la participation des OSC au processus budgétaire du conseil de cercle sur les 15 membres formés des OSC 13 n'ont pas participé à l'élaboration du budget de la collectivité. Les raisons de cette non-participation sont :

- Manque d'information des OSC;
- Méconnaissance des OSC de leur participation au processus budgétaire de la collectivité.

A propos des 2 membres des OSC qui ont participé à l'élaboration du budget un a été invite par la collectivité et l'autre initiative de son organisation.

En ce qui concerne la participation aux sessions budgétaire du conseil de cercle les 15 membres formés n'ont pas pris part aux dites sessions.

c. Redevabilité

Concernant la redevabilité, le conseil de cercle de Bougouni a transmis le compte administratif 2017 à l'autorité de tutelle. Toutefois, la restitution dudit compte n'a pas été faite au motif de manque de ressources financières. Pour pallier ce problème, le conseil de cercle propose un appui dans le cadre de la subvention de l'Etat au fonctionnement des collectivités et un appui aussi des partenaires au développement pour l'organisation de la séance de restitution publique.

d. Situation d'exécution des recettes budgétaires du Conseil de Cercle de BOUGOUNI en 2017

Etat des recettes fiscales et non fiscales de l'année 2017

Les recettes du Conseil de cercle de Bougouni en **2017** se chiffrent à une somme totale de **969 035 469 FCFA** contre **1 244 596 511 FCFA** en 2016 dont **349 406 575 FCFA** contre **326 364 978 FCFA** pour les recettes fiscales et **619 628 894 FCFA** contre **918 231 533 FCFA** en 2016 pour les recettes non fiscales.

L'essentiel des recettes fiscales du Conseil de cercle est constitué des patentes pour **83,14%** contre **83,6%** en 2016**.** A ce niveau, des efforts devront être déployés, en synergie avec la Mairie de Bougouni pour accroitre de façon substantielle le taux de recouvrement des taxes de développement local.

Quant aux recettes non fiscales, « La dotation de la décentralisation contribuent à hauteur de **89,39%** contre **95,3%** desdites recettes en 2016. Le budget du Conseil de cercle de Bougouni reste fortement tributaire des subsides.

N°	Désignation	Montant/Année
		2017
Recettes fiscales		**349 406 575**
1	TDRL	35 625 845
2	Patentes	290 500 000
3	ITS	18 000 000
4	Taxe foncière	2 500 000
5	Taxe sur le bétail	2 780 730
Recettes non fiscales		**619 628 894**
1	Vente de récolte et de produit forestier	18 000 000
2	Légalisation	200 000
3	Autres redevance et service	200 000
4	Autres redevance et droit	200 000

5	Loyers des logements	9 852 000
7	Dotation de décentralisation	553 943 746
8	Subvention de l'État	4 794 000
9	Taxe additionnelle d'exploitation de carrière	1 000 000
10	Taxe ou vignette sur les cyclomoteurs ou bicyclettes	5 000 000
11	Loyers des boutiques	4 740 000
12	Autres loyers	3 000 000
13	Autres produits	507 148
14	Revenus des immeubles	17 592 000
15	Prestation de service	600 000

Le graphique ci-dessous, montre que les recettes non fiscales représentent **64 ,65 %** des recettes totales du conseil de cercle de Bougouni en 2017.

Par contre, les recettes fiscales ne font que **34,35%** des recettes. Au regard de ce constat, le conseil de cercle devra entreprendre des actions bâties sur une stratégie de mobilisation des recettes notamment fiscales.

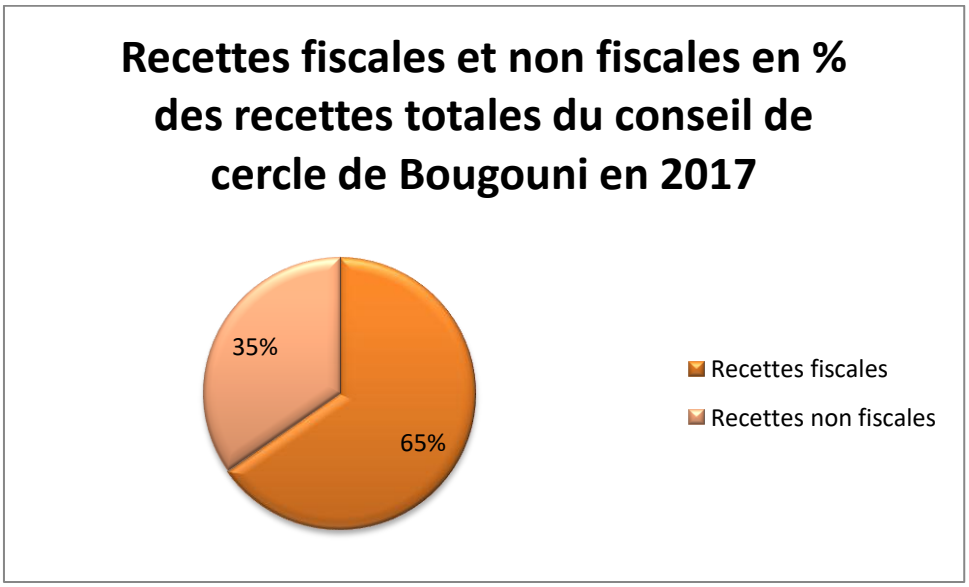

Tableau : Recettes de la collectivité territoriale en 2017

S'agissant des recettes par nature du conseil de cercle de Bougouni, l'analyse du tableau, ci-dessous établi, révèle que le montant total des recettes en prévisions s'élève à 1 287 857 169 FCFA contre 754 822 512 FCFA en réalisation d'où un écart de 533 034 657 FCFA. Globalement, les prévisions sont supérieures aux réalisations. Le taux global de réalisation s'établit à **58,61%** et parait insatisfaisant.

Nature des recettes	Prévision	Réalisation	Ecart	Sources (Cocher)	
				Ressources Propres	Ressources Externes
Recettes de fonctionnement					
Impôts et taxes	336 906 575	201 344 541	135 562 034	X	
Produits des services du domaine et vente diverses	36 699 148	14 663 786	22 035 362	X	
Transfert reçus d'autres administrations	588 737 746	476 505 289	112 232 457	X	
Produit de cession d'immobilisation	16 000 000	0	16 000 000	X	
Total	**962 343 469**	**672 513 616**	**269 829 853**		
Recette d'investissement					
Balance d'entrée 2017		19 443 558		X	
Réserves capitalisées	75 513 700	46 372 340	29 141 360	X	
Subvention d'investissement reçu	250 000 000	16 492 998	233 507 002		X
Total	**325 513 700**	**82 308 896**	**243 204 804**		
Total général	**1 287 857 169**	**754 822 512**	**533 034 657**		

De façon spécifique, les prévisions sont supérieures aux réalisations tant pour les recettes concernant le fonctionnement que les investissements. Cet écart est expliqué, entres autres, par la surestimation des recettes mais aussi par le faible taux de recouvrement qu'il faille, par conséquent, améliorer.

Le graphique en bas les recettes de fonctionnement (en prévision et en réalisation) sont plus importantes en volume que celles relatives aux investissements.

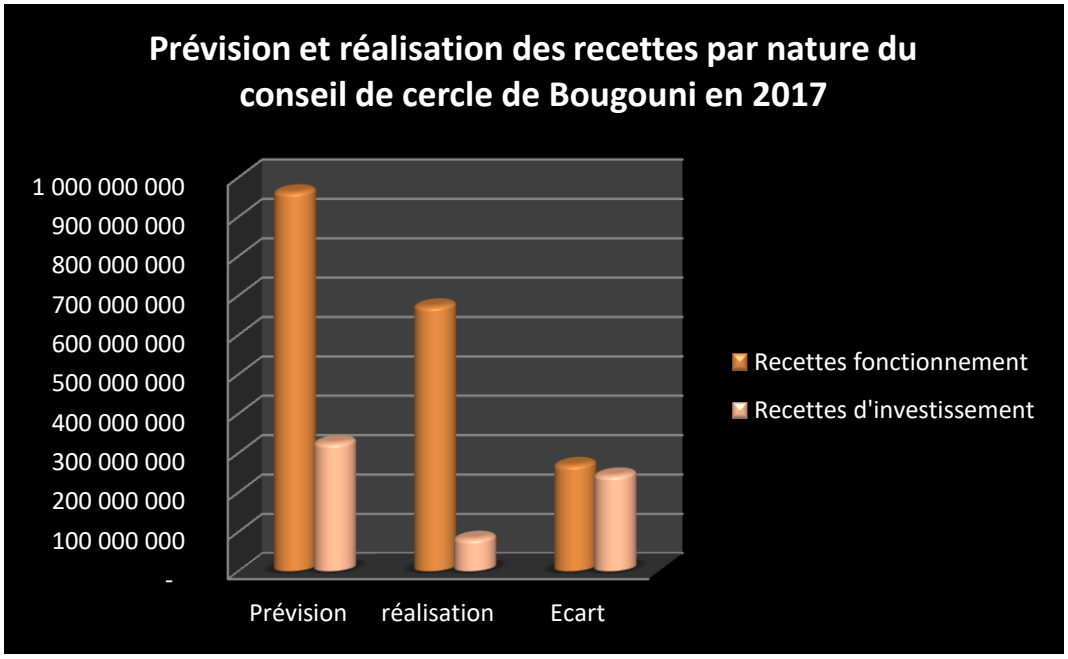

Le graphique qui suit montre qu'en réalisation, les recettes montrent que les recettes de fonctionnement représentent **75%** des recettes totales contre **25%** pour les recettes d'investissement. Il en découle un niveau d'investissement faible en **2017**. Or, il faut masse critique d'investissement pour répondre efficacement aux besoins des populations.

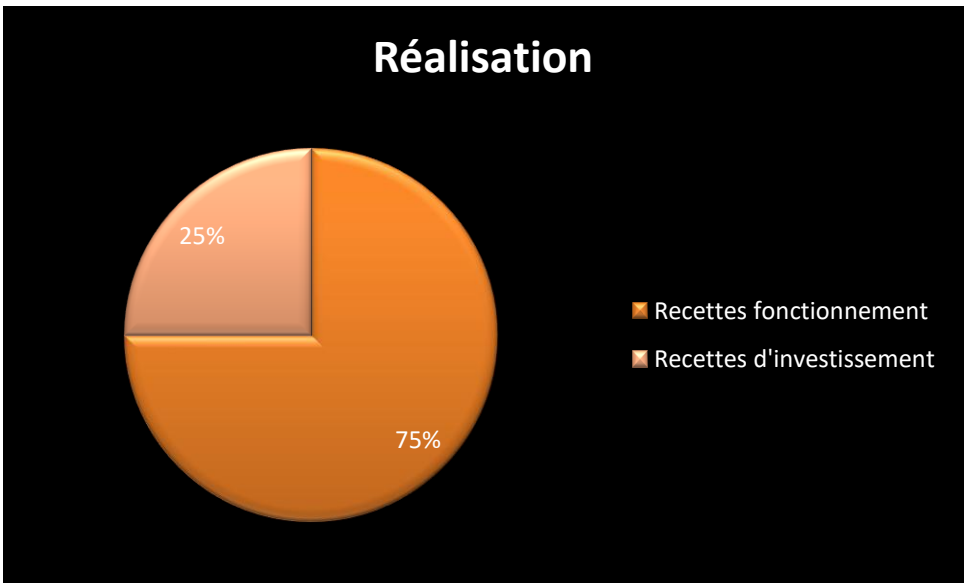

e. Situation d'exécution des dépenses budgétaires du Conseil de Cercle de BOUGOUNI en 2017

Tableau : Dépenses de la collectivité territoriale en 2017

Du tableau en dessous, l'on relève qu'en prévision les recettes totales se chiffrent à la somme de **1 287 857 169 FCFA** contre **735 338 708 FCFA** en réalisation. Il s'en dégage un écart d'un montant total de **552 518 461 FCFA**. Le taux global de réalisation atteint **57,09%.**A l'instar des recettes, on constate la non atteinte des prévisions des dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement.

Nature des dépenses	Prévision	Réalisation	Ecart	Sources de financement (Cocher)	
				Ressources Propres	Ressources Externes
Dépenses de fonctionnement					
Charge personnel	519 504 380	337 961 436	181 542 944	X	X
Achat service et fourniture	285 860 446	246 357 821	39 502 625	X	X
Subvention aux organismes	15 000 000	12 048 417	2 951 583	X	
Transferts courants	3 100 000	802 000	2 298 000	X	
Frais financiers et charges assimilées	50 000	0	50 000		
Impôts et taxes	4 112 802	3 067 626	1045 176	X	
Autres charges de gestion courantes	60 000 000	31 372 190	28 627 810	X	
Prélèvement	74 715 841	48 373 461	26 342 380	X	
Total	**962 343 469**	**679 982 956**	**282 360 513**		
Dépenses d'investissement					
Immobilisation incorporelle	30 000 000	7 367 285	22 632 715	X	
Terrains, sol, sous-sol	6 000 000	0	6 000 000		
Bâtiment installation technique	192 600 000	20 988 687	171 611 313	X	X
Matériels	96 913 700	26 999 780	69 913 920	X	
Total	**325 513 700**	**55 355 752**	**270 157 948**		
Total général	**1 287 857 169**	**735 338 708**	**552 518 461**		

En prévision, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **962 343 469FCFA contre 325 513 700 FCFA** pour les dépenses d'investissement. Cette tendance est observée en réalisation des dépenses de fonctionnement qui sont d'un montant de **679 982 956 FCFA** alors que celles des investissements se chiffrent **55 355 752 FCFA**.

En fonctionnement, les charges de personnel constituent l'essentiel des dépenses aussi bien prévision avec **53,98%** des dépenses de fonctionnement contre **49,70%** au titre des réalisations.

En investissement, les dépenses relatives aux « bâtiments, installations techniques » sont les dépenses les plus significatives en prévision pour **59,16%** des dépenses totales. Cependant, en réalisation, les dépenses concernant les matériels sont les plus importantes avec **48,77%** des dépenses afférentes aux investissements du conseil de cercle de Bougouni. Cela se traduit les prévisions irréalistes portant surtout sur les travaux de constructions.

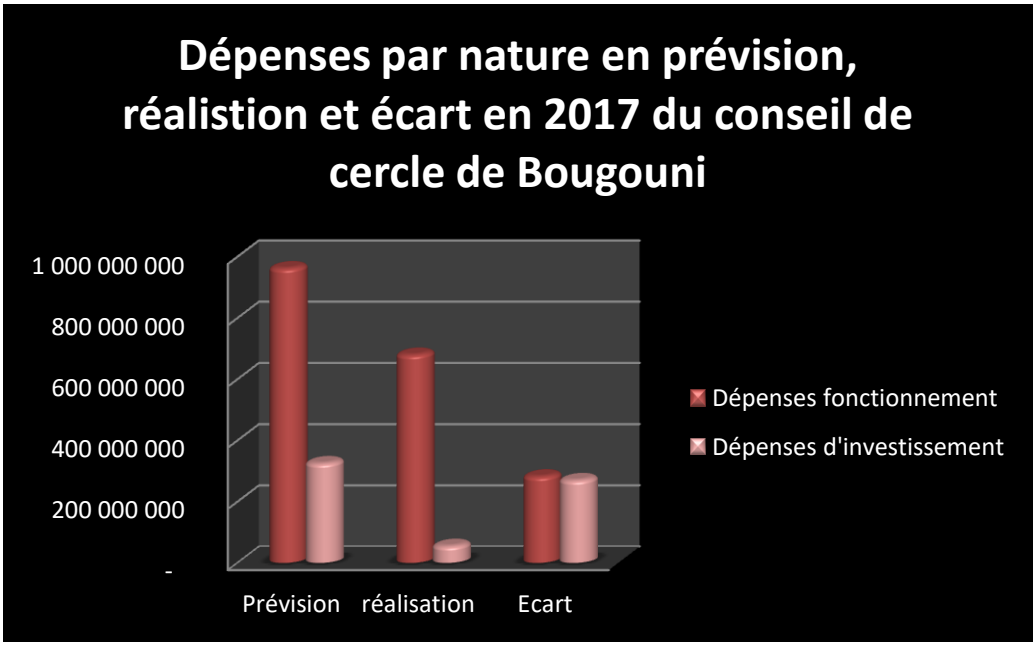

La lecture du graphique ci-dessous permet de confirmer la part importante des dépenses de fonctionnement réalisées en 2017 avec **92,47%** des dépenses exécutées.

Les dépenses effectivement faites en matière d'investissement représentent **7,53%** du total des dépenses exécutées

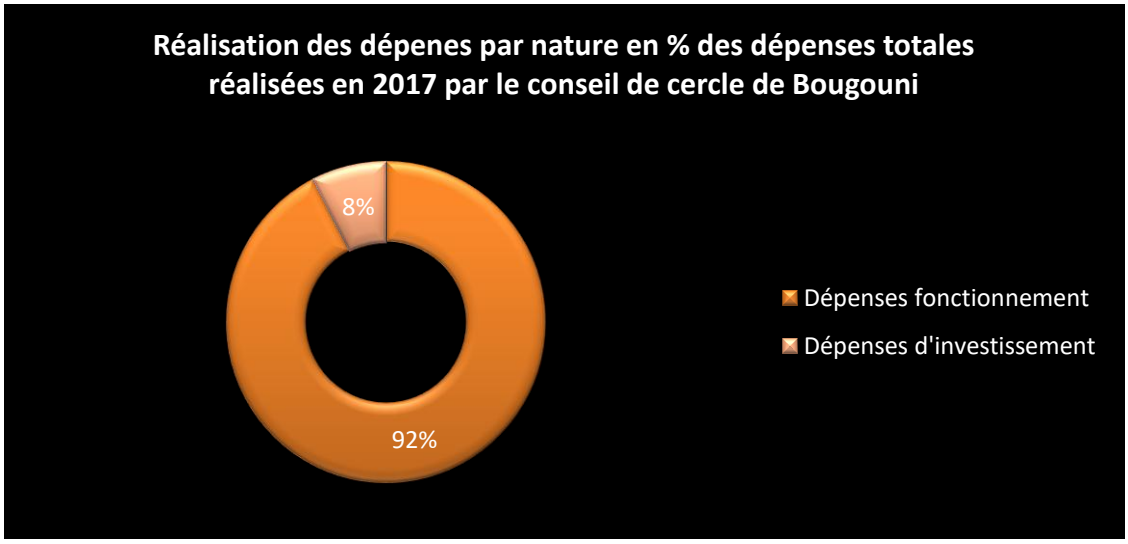

V. RECOMMANDATIONS :

La mise en œuvre des recommandations formulées ci-après permettront d'une part, à améliorer la participation des OSC au processus budgétaire et d'autre part, au conseil de cercle d'assurer au mieux son devoir de redevabilité et de transparence à l'égard des populations.

a. Transparence

i. Transparence par le conseil de cercle de Bougouni

En ce qui concerne la transparence les recommandations sont les suivantes :

- Informer toutes les OSC du cercle et non de façon ciblée ;
- Utiliser d'autres canaux de communication, en plus des correspondances, des radios et des journaux locaux pour informer les OSC.

ii. Transparence par la société civile

- Faciliter le contrôle citoyen par les OSC;
- Devoir de restitution par les OSC.

b. Participation des Organisations de la société civile au processus budgétaire du conseil de cercle de Bougouni

- Informer et inviter toutes les OSC aux sessions budgétaires
- Sensibiliser les élus sur l'importance de la participation des OSC au processus budgétaire;

c. Redevabilité sociale

- Prévoir dans le budget les frais de prise en charge de la restitution du compte administratif à la population
- Inviter toutes les OSC à prendre part à l'élaboration du PDESC.
- Inviter toutes les OSC à prendre part aux sessions budgétaires et à la restitution du compte administratif.

d. Situation d'exécution des recettes budgétaires du conseil de cercle de Bougouni en 2017

- Respecter le principe de la sincérité budgétaire ;
- Sensibiliser les populations au paiement des impôts et taxes.

e. Situation d'exécution des dépenses budgétaires du conseil de cercle de Bougouni en 2017

- Respecter le principe de la sincérité budgétaire ;
- Moraliser les dépenses ;
- Veiller à l'efficacité et à l'efficience des dépenses.

VI. LECONS APPRISES :

Comme leçons apprises dans l'élaboration de ce présent rapport, nous retenons que cet exercice ne peut pas aller sans la bonne collaboration des acteurs. Le suivi citoyen renforce la rédevabilité au niveau de la collectivité.

CONCLUSIONS:

L'exercice de suivi et d'analyse budgétaire est une bonne pratique qui favorise la participation des OSC au processus budgétaire et instaure un climat de confiance entre conseil de cercle et les OSC ce qui contribue à la bonne gouvernance locale. En somme, pour l'exécution du budget 2017 du conseil de cercle de Bougouni, globalement, les prévisions en recettes sont supérieures aux réalisations. Le taux global de réalisation s'établit à **58,61%** et parait insatisfaisant. En ce qui concerne les dépenses, le taux global de réalisation atteint **57,09%.**A l'instar des recettes, on constate la non atteinte des prévisions des dépenses tant en fonctionnement qu'en investissement.

Il est à retenir que la non tenue de la restitution du compte administratif 2017 est une problématique que le conseil de cercle doit faire face pour favoriser la participation de tous les acteurs au processus budgétaire